

# Bulletin Municipal

Notre premier marché de Noël



N° : 70

Janvier 2024

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Le mot du Maire du CMJ</i>	3
<i>Les commissions municipales</i>	2 à 8
<i>CCAS</i>	8
<i>La vie dans nos écoles</i>	9 et 10
<i>Pages des questions</i>	11 et 12
<i>SIAEPA</i>	13
<i>Bassin versant</i>	14 et 15
<i>La CDC Médullienne</i>	16 à 18
<i>Parc Naturel Régional</i>	19
<i>Médoc plein sud</i>	20
<i>La vie associative</i>	21 à 31
<i>Ainsi va la vie</i>	31

Mairie de Moulis en Médoc :  
227, avenue de la gironde  
Tél : 05 56 58 22 08

**Courriel :**

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

**Site :** [www.mairie-moulis-medoc.fr](http://www.mairie-moulis-medoc.fr)

**Heures d'ouverture de la mairie:**

Du lundi au vendredi

08 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

**Permanence des adjoints**

Le samedi : 10h à 12h.



Chères Moulissoises, Chers Moulissois,

L'année 2023 vient de s'achever. J'ai eu le plaisir de rencontrer un grand nombre d'entre vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du 06 janvier. J'en ai profité pour remercier notre policier rural, Hervé FREMAUX, qui prend sa retraite le 1<sup>er</sup> février après 19 années passées dans notre collectivité. Souhaitons-lui une nouvelle vie toute en douceur bien méritée. Plus tôt dans la matinée, c'est en présence des associations moulissoises et de mon équipe municipale, que nous avons accueilli les nouveaux habitants.

Bien que nous évoluions dans un contexte national et international compliqué, il faut continuer à aller de l'avant en pensant à nos valeurs sociétales et aux générations à venir. C'est ce que nous faisons au niveau communal.

La diversité et la qualité des manifestations proposées par la municipalité et les associations en sont la preuve. Notre premier marché de Noël en est un bel exemple !

Nous envisageons une extension de la salle polyvalente pour optimiser l'espace servant de stockage aux associations et au matériel d'entretien de la mairie.

Notre Plan Local d'Urbanisme est maintenant terminé et voté en conseil municipal. Nous espérons avoir l'approbation de l'Etat d'ici fin mars. Toutes les demandes ne peuvent, malheureusement, obtenir satisfaction mais c'est un document qui va vivre dans le temps et qui sera modifié et révisé.

En 2024, l'amélioration et la sécurisation des déplacements va bien sûr se poursuivre. Aux beaux jours, le trottoir qui relie la place du Grand-Poujeaux à l'école maternelle sera rénové en régie. La route de Médrac est à l'ordre du jour pour limiter la vitesse notamment à son entrée d'agglomération.

Soyez assurés que nous restons attentifs à la voirie communale. Elle peut se dégrader très vite avec les intempéries et les gabarits hors norme qui les empruntent, mais, toutes les routes sont réparées et améliorées.

Un aménagement piétonnier sera fait route de la fontaine lorsque toutes les constructions seront terminées.

L'augmentation de la fréquentation des usagers de la SNCF entraîne un manque de places de stationnement au parking de la gare. Nous avons contacté et travaillé avec la Région Nouvelle Aquitaine pour son agrandissement.

Côté scolaire, nous étudions la possibilité d'installer des ombrières photovoltaïques dans les cours de nos deux écoles avec un agrandissement des préaux. D'ici le printemps, la cantine et le dortoir de l'école de Grand-Poujeaux seront équipés d'une climatisation.

L'ensemble des plafonniers des deux écoles seront changés par un équipement LED.

Les projets ne manquent pas contrairement aux ressources. Au fil des années mon expérience d'élu me fait dire que les communes ne pourront plus compter comme autrefois sur les subventions qui venaient de l'Etat, de la Région et du Département. La suppression de la taxe d'habitation voulue comme une mesure sociale risque de se transposer sur la seule taxe foncière. Malheureusement, les communes ne peuvent pas investir sans argent.

Je n'embarquerai pas la commune dans des dépenses dispendieuses et continuerai à m'attacher à des projets simples, efficaces et sécuritaires. Cette gestion en bon père de famille est essentielle pour faire face aux dépenses imprévues.

Avant de vous souhaiter une belle année 2024 à vous toutes et tous et aux personnes qui vous entourent, j'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittées durant l'année écoulée.

Votre Maire,  
Christian LAGARDE



Bonjour à tous et à toutes,

Cela fait maintenant deux ans que cette équipe du CMJ a été élue, et notre mandat touche à sa fin. Durant ces deux ans, nous avons réalisé des projets tels que le cinéma, et le forum des métiers, pour l'orientation des ados, auxquels vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Nous avons également eu la chance de partir une journée à Paris pour visiter le Sénat. Nous avons découvert de multiples endroits tels qu'une immense bibliothèque et une salle d'or. D'ailleurs je remercie encore

Christian, windy, Nathalie, et Tatiana de nous avoir permis de jouer les touristes d'un jour car c'était la première fois, pour certains que nous montions à la capitale. Nous sommes allées également au Trocadéro voir la tour Eiffel et avons pique niqué en face du musée du Louvre.

Pour Lison, Romain et moi, après 5 ans et 2 mandats au CMJ, nous laissons notre place à de nouveaux jeunes car nous n'avons plus l'âge de nous représenter. Nous souhaitons bonne chance et pleins de beaux projets à l'équipe à venir.

Nous avons été très heureux de vous voir participer aux événements de notre commune. Nous vous souhaitons une bonne année et tout le meilleur possible pour 2024.

La Maire,  
Laura VICTOR

## La commission du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Retour en images du Forum des Métiers et de l'orientation. Plus d'une centaine de personnes, une belle réussite ! Sur l'initiative des jeunes du CMJ, la commune de Moulis a organisé son 2ème Forum des métiers et de l'orientation ce samedi 14 octobre, afin de créer des vocations et d'accompagner les jeunes dans les méandres de l'orientation ! 25 professionnels locaux, 5 établissements scolaires, la Mission Locale, l'ERIP, la plateforme Rea'J du Médoc ont joué le jeu de cette rencontre qui a drainé un public non seulement moulissois mais aussi venu de tout le territoire médocain. Les jeunes et leur famille ont pu échanger et trouver des réponses à leurs questions dans une ambiance agréable et conviviale.



Une belle initiative de nos jeunes qui semble répondre à un réel besoin de notre territoire.



Merci à tous les participants qui ont fait de cette manifestation une réussite à renouveler l'année prochaine !



### Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) (suite)

#### Visite du SENAT

Des jeunes moulissois à Paris

Invités par la sénatrice Laurence Harribey, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont eu la chance de pouvoir visiter le Sénat, lundi 18 octobre.

Ils ont écouté attentivement les informations données par Luc Faisandier, collaborateur de la sénatrice.

Ils ont profité de ce temps passé à la capitale pour aller au pied de la Tour Eiffel et déjeuner devant le Louvre. Chacun est revenu avec des étoiles plein les yeux et de très beaux souvenirs !



#### Culture

Une réussite ! 🎉

Près de 80 personnes se sont réunies samedi 21 octobre à la salle polyvalente pour participer aux divers ateliers et

rencontrer les auteurs Olivier Falson et Camille Piantanida.

Petits et grands ont pu écouter les histoires et rencontrer Isabelle du réseau des bibliothèques et les libraires de la [Petite Fourmi Rouge](#).

Chacun a partagé ce bon moment culturel et convivial !

Merci à tous et bravo pour toutes ces belles réalisations 😊



Rendez-vous le 17 février 2024 pour la prochaine bibliothèque éphémère !

## Le marché de Noël

### La magie de Noël à Moulis



Des lutins cachés dans des décors enchanteurs, les yeux brillants des enfants en découvrant le Père Noël, des gourmandises au doux parfum de fête, les clochettes de la chorale, de magnifiques stands d'exposants, tous les ingrédients d'une ambiance conviviale et chaleureuse étaient réunis à la salle des fêtes ce samedi 16 décembre pour un marché de Noël exceptionnel.



De nombreuses personnes se sont pressées pour discuter, trouver le plus beau des cadeaux à offrir ou admirer les divers stands proposés. Petits et grands ont pu participer aux ateliers, jouer à capturer les lutins ou se faire maquiller afin de passer une agréable journée en dégustant quelques friandises ou en reprenant en

chœur les chants de Noël. La magie a opéré ! Ce fut un succès!



L'équipe municipale remercie les associations, les exposants, les secrétaires de la mairie, les agents communaux, les enfants et les animatrices du périscolaire, Isabelle, bénévole du réseau des bibliothèques ainsi que tous les habitants qui ont permis cette réussite.

Merci à toutes et tous et rendez-vous l'an prochain pour un Noël encore plus magique.



Installation de chicanes et de ralentisseurs route de Tiquetorte.



Réparation du pont du cours d'eau la Tamponnette chemin des Fontanelles



Réparation du pont du Jonquet route d'Arcins



Aux Lamberts

### Dégâts de la tempête



Petit chemin de l'église

L'agenda de la commune est susceptible d'évoluer  
selon l'actualité.



# Agenda des manifestations

## FÉVRIER

17 Bibliothèque éphémère

## MARS

9 AS AML Foot

16 Repas des anciens

29 Chorale de l'école  
élémentaire

30 Bienvenue au village

## AVRIL

01 Chasse aux oeufs

5-8 Fête de Grand-Poujeaux

13 Carnaval Les P'tits  
Bouchons

20 Moulis propre

27 Bibliothèque éphémère

## MAI

04 Printemps des assos

8 Commémoration 1945

17 Marché nocturne

25 Médocaine VTT

## JUIN

02 Moulis Trail

8/9 Élections européennes

15 Moulis Tonic

21 Marché nocturne



N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook (commune de Moulis en Médoc) et/ou à  
panneau pocket en téléchargeant l'application gratuite.

#### DEPÔTS DES DOSSIERS D'URBANISME EN SVE (saisine par voie électronique)

Toujours dans un souci d'amélioration du service rendu aux administrés, j'ai le plaisir de vous informer qu'une nouvelle possibilité est offerte aux usagers en ce qui concerne les dépôts de dossiers d'urbanisme en SVE (saisine par voie électronique).



Les services de la CdC Médullienne viennent de recevoir l'homologation afin que vous puissiez vous connecter via la plateforme de l'Etat : **France Connect**.

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, **France Connect** est un service en ligne gouvernemental qui permet aux citoyens de s'identifier auprès des différents services en ligne de l'administration française en utilisant leurs comptes de réseaux sociaux ou leur compte d'identité numérique.

Il vise à faciliter l'accès aux services publics en ligne et à renforcer la sécurité des transactions en ligne.

Cet outil permettra de simplifier vos démarches en évitant de jongler avec une multitude d'identités numériques.

Ce service est donc d'ores et déjà accessible pour déposer vos dossiers d'urbanisme sous la forme dématérialisée.

Pour effectuer votre démarche de dépôt de dossier d'urbanisme rendez vous sur le site de la commune de Moulis en Médoc : <https://www.mairie-moulis-medoc.fr> - dans l'onglet « Démarches et Infos Utiles » puis « Urbanisme » puis « Vos démarches d'urbanisme en ligne ».

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### Atelier Atelier Santé Prévention Education et Territoires

Onze seniors ont participé à l'atelier vitalité de notre partenaire A.S.P.E.T au mois de novembre. Cet atelier avait lieu les lundis matin. Une cohésion de groupe s'est vite formée. Ce même partenaire proposera l'atelier form' équilibre.

Les dates seront communiquées par l'écho moulissois reçu dans vos boites aux lettres, sur les réseaux sociaux.

Echo moulissois, est une publication réservée et destinée aux seniors de plus de 70 ans.



Chocolats de la bonne année sont distribués par les élus et membres du CCAS, sur courant janvier. Cette année, nous avons choisi de nous fournir auprès du boulanger de la commune.

### Date à retenir

Le Repas des Aînés aura lieu le samedi 16 mars 2024 à midi. On se retrouvera autour de bons mets et d'une animation.





## Ecole Pablo Picasso

### A la rencontre du Grenome de l'estuaire de la Gironde

Mardi 12 décembre, des passionnés du G.R.A.V.E (Groupe de Recherche Amateur de la Vie dans l'Estuaire) sont venus à notre rencontre pour nous apprendre l'existence du grenome.

Les « scientifiques » pensent que ce sont des descendants de Hollandais qui se seraient sauvés en se jetant dans l'estuaire.

Ces animaux habitent dans l'estuaire de la Gironde, c'est une espèce endémique de cette région. Ils se cachent dans la vase et ne sortent que la nuit. Ils vivent en groupe.

C'est un animal de 1,20 m environ, un mélange entre un batracien et un primate. Il se déplace à quatre pattes. Il a des mains plus petites que les nôtres, elles sont palmées. Il est omnivore, c'est-à-dire qu'il mange de tout : des crevettes, des insectes, des plantes comestibles. Par contre, nous avons appris que les limaces étaient toxiques pour eux.

Nous n'avons jamais retrouvé de traces de grenome.

Les scientifiques pensent qu'il se camoufle très bien grâce à la vase.

Il se colle des feuilles, de la mousse, des brindilles avec de l'argile.

C'est un animal très fragile, qui a peur des humains. Pour se cacher, il s'immerge totalement dans la vase et ne laisse que sa truffe en-dehors pour respirer. Il peut rester 10 minutes en apnée.

Les scientifiques pensent que le grenome imite le cri d'autres animaux, c'est pour cela qu'on ne les entend pas. Par contre, Etienne Demongeot, la seule personne à avoir vu un grenome, a laissé des notes pour expliquer le cri du grenomot (le bébé du grenome).

Les classes de CM1 et CM2 partiront à sa recherche au printemps... et avec un peu de chance, nous trouverons des traces de cet animal étrange, que personne n'a jamais vu !

En attendant, ouvrez l'œil si vous vous promenez dans les marais !

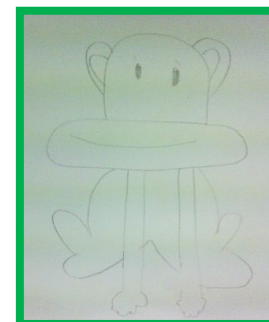
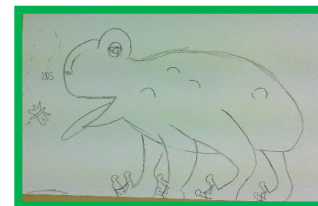
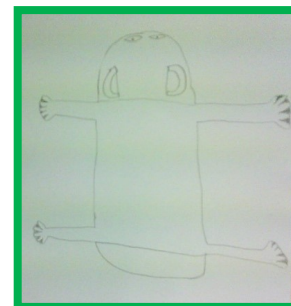
Voici les dessins de grenome que les CM1 ont dessinés suite à la « conférence scientifique ».

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étrange créature, vous pouvez aller voir sur :

[www.le-grave.tumblr.com](http://www.le-grave.tumblr.com)

facebook : asso legrave

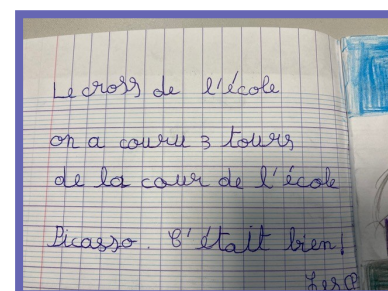
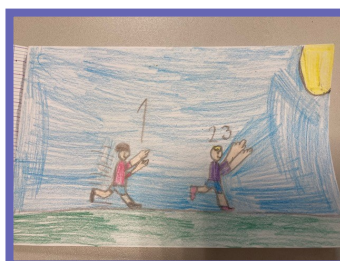
ou les contacter : [contact.legrave@gmail.com](mailto:contact.legrave@gmail.com)



### Cross de l'école Picasso

En octobre s'est déroulé le premier cross de l'école Picasso. Toutes les classes s'étaient régulièrement entraînées à courir sur une longue distance pour être endurant le jour J.

Filles et garçons du même âge ont couru ensemble sur la même distance, puis un classement spécifique a été établi, comme dans un vrai marathon ! Tous les participants ont terminé leur course et ont reçu un diplôme bien mérité ! Félicitations à tous les élèves pour leurs efforts.



### Ecole maternelle

#### LA MAGIE DE NOËL DE RETOUR A L'ECOLE MATERNELLE GRAND POUJEAUX !!!

Le lundi 11 décembre, l'école a organisé un petit- déjeuner spectacle pour ses élèves.



Dans une atmosphère chaleureuse et gourmande, les enfants ont d'abord pu déguster des mini viennoiseries, un chocolat chaud et la traditionnelle clémentine de Noël. Après s'être régalés, les élèves ont entonné quelques chants de Noël. Puis, les élèves ont rejoint la salle de sommeil où les attendait une comédienne qui a interprété le spectacle « Louve y es-tu ? ». L'histoire se passe dans la cabane de louve De la forêt. Les 3 petits cochons écrivent une lettre à la louve pour lui dire qu'ils lui demandent de changer de comportement.



Ils ne veulent plus avoir peur de se faire manger à chaque fois qu'ils sortent de chez eux. Alors, ils ont piégé sa maison pendant son sommeil. Pour empêcher de la faire exploser, elle devra suivre les instructions et retrouver les 3 boîtes cachées dans sa maison. Dans chaque boîte, Louve découvre une histoire qui l'amène dans un univers différent. De belles interactions avec les élèves et beaucoup de plaisir partagé.



A 16h30, chaque enfant s'est vu offrir un Père Noël en chocolat pour couronner cette belle journée.

#### LE GOÛTER ET LA CHORALE DE NOËL A LA MATERNELLE GRAND POUJEAUX

Vendredi 15 décembre, les élèves et l'équipe pédagogique ont ouvert les portes de l'école aux parents afin de se réunir autour d'un goûter de Noël tenu par les Atsem et des parents d'élèves. Crêpes, gâteaux, sucreries et boissons étaient au rendez-vous.

Un coin photos spécialement installé pour l'occasion a fait briller les yeux étoilés et plein de rêves de nos élèves.

Après avoir partagé ce moment de convivialité, les enfants vêtus de leurs plus beaux habits de Noël ont entonné des chants de circonstance appris depuis plusieurs semaines avec leur maîtresse. A l'issue de la chorale, un Happy Hour sucré a été lancé pour éviter le gaspillage.



#### A Moulis-en-Médoc, la magie de Noël a de nouveau frappé !!

Pour ces deux événements, nous remercions la mairie pour le Père Noël en chocolat et le petit déjeuner de Noël ; la coopérative scolaire pour le spectacle ; les parents d'élèves pour la décoration de la salle, le chocolat chaud, le stand crêpes, les gâteaux, les friandises, les boissons ainsi que la maman d'élève qui nous a généreusement prêté son fond décor de Noël de professionnel pour mettre à disposition un coin photos et garder de jolis souvenirs ; les maîtresses et les Atsems pour la chorale et leur participation au goûter.





## Règles applicables aux animaux errants ou en état de divagation.

### 1. La notion d'animal errant ou en état de divagation

Cette notion est appréhendée différemment selon qu'il s'agit d'un chien, d'un chat ou d'un animal appartenant à une autre espèce.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

### 2. Les pouvoirs de police du maire à l'égard des animaux errants ou en état de divagation

En confiant au maire la responsabilité d'exercer la police municipale au sein de sa commune afin de veiller au maintien de l'ordre public, les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT habilite celui-ci, à titre général, à intervenir pour mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation.

Le Code rural confère au maire un pouvoir de police spéciale pour lutter contre le phénomène des animaux errants ou en état de divagation.

#### - Les mesures de police spéciale à l'égard des chiens et des chats et autres espèces animales

Aux termes des articles L 211-21 et L. 211-22 du Code rural, « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière ».

De façon analogue, les animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité, qui seraient trouvés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal, sont pris en charge de façon à éviter tout danger.

### 3. La capture des animaux errants ou en état de divagation et les campagnes de stérilisation des chats

La capture des animaux errants ou en état de divagation : chiens, chats ou animaux d'une autre espèce, peut être assurée par la municipalité (police municipale, service de la voirie), par les forces de police ou de gendarmerie nationales, ou être confiée à des structures privées ou publiques (entreprises spécialisées, fourrière départementale).

Le Code rural donne la possibilité, par ailleurs, aux propriétaires, locataires, fermiers ou métayers de saisir eux-mêmes ou de demander la saisie par un agent de la force publique dans les propriétés dont ils ont l'usage, des chiens et des chats que leurs maîtres laissent divaguer, pour les conduire à la fourrière.

De la même façon, le Code rural permet aux propriétaires, locataires, fermiers ou métayers de saisir ou faire saisir par un agent de la force publique dans les propriétés dont ils ont l'usage, des animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité, échappés à leur gardien ou que celui-ci laisse divaguer, afin qu'ils soient conduits dans le « lieu de dépôt » désigné par le maire.



## La page des questions (suite)

Outre les mesures de capture qui peuvent être mises en œuvre à l'égard des chats errants, ces derniers peuvent également faire l'objet de campagne de stérilisation. En effet, l'article L. 211-41 dispose que « le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 214-5<sup>1</sup>, préalablement à leur relâchement dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association ».

Lorsqu'il a été procédé à une telle campagne de stérilisation, la gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du maire et de l'association de protection des animaux qui a sollicité une telle opération de stérilisation.

Cependant, il faut rappeler que la mise en œuvre d'une telle opération de stérilisation n'est possible que dans les départements indemnes de rage.

Si le chien ou le chat est réclamé par son propriétaire, sa restitution sera subordonnée au paiement de la totalité des frais de fourrière.

Si le chien ou le chat n'a pas été réclamé par son propriétaire, à l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, il sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété du gestionnaire de la fourrière.

### - Cas des chiens ou des chats qui feraient preuve d'agressivité

Si un chien ou plus rarement un chat représente un danger, celui-ci pourra faire l'objet d'un placement dans un lieu de dépôt adapté. Le lieu de dépôt répondant à ces critères pourra être une fourrière.

### La prise en charge des autres espèces animales

Les animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, doivent être conduits au « lieu de dépôt » désigné préalablement par le maire au moment de leur capture.

La notion de « lieu de dépôt » revêt une signification plus large que celle de « fourrière ».

En effet, si l'animal concerné appartient à une espèce domestique, celui-ci sera amené dans un espace clos aménagé de façon à satisfaire aux besoins biologiques et physiologiques de son espèce. La fourrière pouvant éventuellement être utilisée dans cette hypothèse comme « lieu de dépôt ».

Si l'animal concerné n'appartient pas à une espèce domestique, il devra être conduit dans un établissement d'élevage ou de présentation au public d'animaux vivants.

L'animal est maintenu dans le « lieu de dépôt » aux frais du propriétaire ou du gardien.

A l'issue d'un délai de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire auprès du maire de la commune où l'animal a été saisi, il est alors considéré comme abandonné et le maire peut le céder ou, après avis d'un vétérinaire, le faire euthanasier.

**La commune a signé une convention avec le refuge animalier SACPA à FLOIRAC pour la capture des animaux errants ou en divagation.**

**La commune a signé une convention avec la fourrière de la Société Protectrice des Animaux pour l'admission des animaux errants ou en divagation que la commune amène.**

### Textes de référence :

loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux.

Articles L 211-21 et L. 211-22 du Code rural,

Articles L 2212-1 L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Arrêté municipal n°77/200602/11/2006

Arrêté municipal n° 5/2010 du 01/02/2010

LA COMMUNE DE MOULIS EN MEDOC LANCE L'OPÉRATION

BRIGADE DU TIGRE



**La Check list anti moustique tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
 Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

**Rangez à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**Videz au moins après chaque pluie**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

**Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

**Couvrez avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**  
 et passez le message à votre voisin !

**Signaler la présence d'un moustique tigre**

**Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)**

Concernant les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration sur le territoire moulissois, ceux-ci, bien qu'ayant pris du retard au cours l'année 2023 du fait des intempéries, poursuivent leur avancement.

Pour rappel, il s'agissait, par le biais du SIAEPA, le Syndicat Intercommunal chargé des Réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement dont M. le Maire est Président depuis le mois d'avril 2022, de faire face aux évolutions urbaines de la commune en bâtissant une nouvelle station d'épuration passant de type lagunage naturel à la technologie de la filière boues activées.

La réception de ce chantier devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2024.



## Retour sur la saison 2023 de l'opération de renaturation de la Jalle de Tiquetorte au Cœur du Marais d'Arcins-Soussans

Pour mémoire, le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC), en tant que Maître d'Ouvrage de l'opération s'est fixé 3 objectifs ambitieux sur ce projet :

Améliorer la **continuité écologique sur 2 km de Jalle**, dans la continuité des opérations déjà menées entre les portes à flot et le bras de contournement du Moulin de Tiquetorte ;

Renaturer la Jalle sur **3,5 km** en lui restituant ses **caractéristiques hydromorphologiques** et en lui restituant un espace de mobilité adapté ;

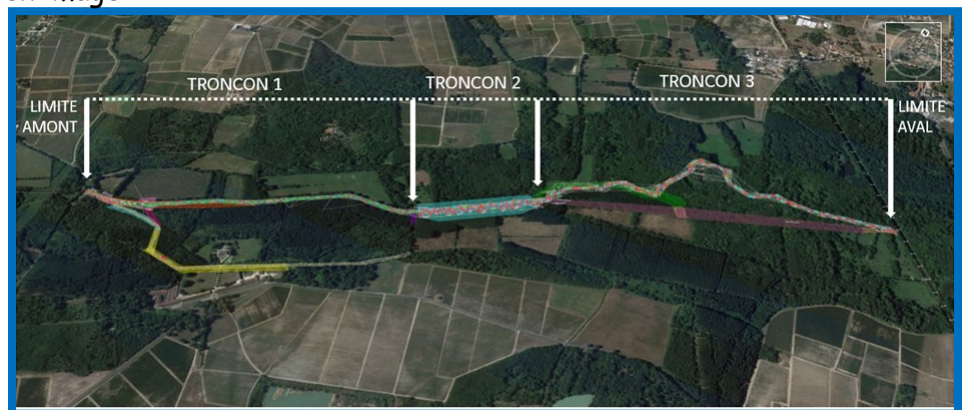
Rétablir les **fonctionnalités écologiques et hydrauliques** du Marais en reconnectant notamment **53 ha de zones humides**.

Pour se faire, les travaux ont été confiés à un groupement d'Entreprises spécialisées en génie écologique.

Le bulletin municipal était l'occasion de vous faire découvrir les travaux réalisés durant 3 mois, jusqu'à l'arrêt temporaire du chantier à la suite de la montée des eaux et la dégradation des conditions météorologiques.

Les travaux sont exécutés selon 3 méthodes de restauration de la palette du génie écologique que nous vous laissons découvrir ci-après en image :

Cartographie des travaux menés entre le Moulin de Tiquetorte et la voie ferrée Bordeaux-Verdon - Source : Google Earth / Equo Vivo



Le **tronçon 3** est achevé. La Jalle de Tiquetorte a retrouvé **son cours historique** sur 1,6 km en prenant soin de préserver l'écrin de biodiversité dans lequel il



Lit historique renaturé avant mise en eau - Crédit photo : GreenCap Studio / Equo Vivo

Le **méandrage de la Jalle** prévu sur le **tronçon 2** est quasiment achevé, représentant un linéaire nouveau de lit mineur de 730 m, dans un **espace de liberté** nouvellement acquis sur un peu plus d'1.2 ha en supprimant les contraintes latérales en rive droite et en abaissant les côtes du lit majeur.



Projet de reméandrage en cours de terrassement - Crédit photo : GreenCap Studio / Equo Vivo



Reméandrage en cours de terrassement – Crédit photo : SMBVJCC

Le tronçon 1 est finalisé sur environ un tiers du linéaire prévu.



La **démolition du seuil** de Tiquetorte, étant le dernier verrou à la reconquête de la continuité piscicole de la Gironde jusqu'à Avensan a été supprimé le 19 septembre, après avoir dérivé les eaux de la Jalle sur près d'1.5 km, au sein de la propriété du Château Citran.

Le **reprofilage intégral de la Jalle** par la mise en œuvre d'argile est achevé sur 1.2 km.

La **création du lit emboîté** a été réalisée sur environ 475 ml. Il s'agit ici de réaliser des banquettes alternées et de préformer fosses et radiers afin d'aider la Jalle à s'approprier rapidement son nouveau lit.

Opération de **démolition du seuil de Tiquetorte** - Crédit photo : Equo Vivo

Nouveau lit de la Jalle à l'emplacement de l'ancien seuil de Tiquetorte  
Crédit photo : GreenCap Studio / Equo Vivo



Nouveau lit de la Jalle de Tiquetorte à la mise en eau  
Crédit photo : Equo Vivo

## Solidarité quand tu nous tiens...

Cette année encore les p'tits bouh ont décidé de participer à un projet humanitaire organisé par l'association des rôleuses au grand cœur.



Le but est d'acheminer des dons pour les enfants par le biais des princesses du désert, qui après avoir parcouru des kilomètres dans le désert ont pu distribuer les sacs remplis de produits d'hygiène qui avaient été décorés par les p'tits bouh du péricolaire.



Merci à eux et merci aux familles de Moulis qui ont participé grâce à leurs dons !  
Un grand bravo aux princesses du désert Géraldine Saludas  
et sa coéquipière Rahmani Peggy

## Mercredis à thème comme on les aime !

Pour la semaine de lutte contre le harcèlement, dont la journée nationale de prévention était le jeudi 9 novembre 2023, les P'tits bouh ont « travaillé » sur les émotions, l'empathie et le bien vivre ensemble !

A travers des petits jeux et des ateliers théâtre ils ont élaboré ensemble des affiches que les élémentaires ont ensuite présenté à leurs classes respectives !



## Jeunes talents en herbe sur Moulis !!

Avis à la population, lors d'une journée « Incroyable talents », nous avons déniché de futures vedettes !

Acrobates, chanteurs, danseurs, et même des humoristes ! une super journée !!



## En 2024, le tri et la collecte des déchets évoluent à Moulis

La loi anti gaspillage et économie circulaire fixe l'obligation de trier les biodéchets en 2024, c'est-à-dire les restes alimentaires : épluchures de légumes et de fruits, aliments périmés, restes de viandes, de poissons ou de coquillages, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf.

Ils ne seront plus à jeter avec les ordures ménagères dans le bac noir.

Avec le tri simplifié des emballages et des papiers, votre bac noir s'est beaucoup allégé en 2023... et il le sera encore davantage à partir de 2024 avec la valorisation des restes alimentaires.

Le service de collecte en porte à porte du bac noir évoluera en mars 2024 sur la **commune de Moulis-en-Médoc** mais aussi à Brach, Le Temple et Saumos : il sera collecté toutes les deux semaines au lieu d'une fois par semaine.

## Trions les biodéchets

### Pourquoi les valoriser ?

*Au-delà de l'obligation nationale, trier les restes alimentaires en ne les déposant plus dans le bac noir a plus d'un sens :*

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'origine du réchauffement climatique (notamment du CO<sub>2</sub> émis lors de leur combustion)
- moins consommer d'énergie (brûler des déchets composés à 80% d'eau est en soit une aberration)

*Une fois valorisés, les restes alimentaires deviennent du compost qui enrichit le sol mais aussi du gaz vert via les points d'apport volontaire.*

### Comment les valoriser ?

Deux solutions sont prévues dans les 10 communes de la communauté de communes Médullienne, dont fait partie **Moulis-en-Médoc** :

soit des composteurs individuels (à réserver sur [www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com)),

soit par le biais des points d'apport volontaires (mise en service en mars 2024).

## Réservez votre composteur pour valoriser à domicile vos restes alimentaires

Deux modèles sont au choix :

- Le composteur en plastique recyclé et recyclable est **GRATUIT** : sa contenance est de 345 litres. Il a une durée de vie de 8 ans.

- Le composteur en bois est mis à disposition avec participation financière de 30 euros car il coûte plus cher à l'achat. Sa contenance est de 300 litres.

Si vous êtes séduits par son esthétique, notez toutefois que son bois est traité et que sa durée de vie est inférieure à celui en plastique.

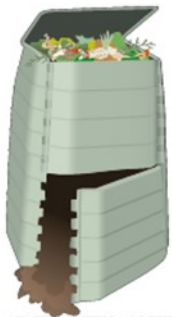
Son intérêt écologique est donc moindre car les produits de traitement du bois infuseront le sol et votre compost maison.

Chaque composteur sera remis **à partir du printemps 2024** avec un bio seau, qui placé dans la cuisine vous permettra de trier les biodéchets, puis de les emmener au composteur individuel ou au point d'apport volontaire.

Un guide de compostage sera fourni dans ce kit.



### POUR COMMANDER UN COMPOSTEUR



**GRATUIT**



**PAYANT**

**Trions les biodéchets**

*Les dates et les modalités de retrait des composteurs vous seront précisées par mail à compter de mars 2024 suite à votre réservation.*

### A MOULIS :

Repérez les 5 emplacements des points d'apport :

- Avenue de la Gironde : sur le parking de l'école à Grand-Poujeaux
  - Avenue de la Gironde : à Bouqueyran, à côté de la borne à verre
  - Aux Lamberts à côté de l'abri-bus
  - Rue de la fontaine sur le parking de la salle des fêtes
  - Route du bois du brûle : à côté du poste de relevage entre Médrac et Grands Poujeaux
- Déjà installés, ils seront mis en service début mars 2024.*

Informez-vous sur le nouveau calendrier de collecte

En ligne, vous pouvez le consulter tout au long de l'année sur le site internet de la CdC Médullienne : il est consultable ou téléchargeable sur [www.cdcmédullienne.com](http://www.cdcmédullienne.com).

Il sera disponible en version imprimée à la mairie et en déchetteries vers mi-janvier 2024.

Notez bien qu'en janvier et février 2024 : rien ne change.

Le bac noir est collecté chaque semaine le mercredi et le bac de tri toutes les deux semaines, le mercredi des semaines impaires.

Ce n'est qu'à partir de mars 2024, que les deux bacs seront collectés

toutes les deux semaines, le mercredi des semaines impaires (par deux camions différents et à des moments différents dans la journée).



« En France, 58 territoires ont en commun de posséder des ressources naturelles et patrimoniales exceptionnelles et de s'engager pour les valoriser et les préserver : ce sont les Parcs Naturels Régionaux. Le Médoc méritait bien cette distinction tant il regorge de richesses naturelles, culturelles et humaines! C'est chose faite depuis 2019, grâce à l'engagement des 51 communes unies à travers le P.N.R., le Médoc est prêt à se réinventer pour relever le défi du changement climatique. Moulis en Médoc expérimente avec le Parc de nouveaux projets en matière de développement durable. Je ne peux qu'encourager cette belle dynamique! »

Henri Sabarot, Président du Parc Naturel Régional Médoc

## Les actions menées par le Parc Naturel Régional Médoc avec Moulis :

Les classes de CE1 et CE2 de Moulis bénéficient des Echappées éducatives!

Le PNR Médoc propose à travers ses Echappées éducatives de nombreux dispositifs pédagogiques gratuits pour accompagner les professionnels de l'enseignement dans leur démarche de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Les classes de CE1 et CE2 de l'école Pablo Picasso bénéficient cette année du cycle découverte « une mosaïque de paysages », six sorties leur sont proposées au cours de l'année pour partir à la découverte des paysages médocains! Ces animations sont organisées et financées par le PNR Médoc, en collaboration avec l'équipe enseignante.

## NOUVEAU : Le guide des plantes du médoc

Plantez local et responsable grâce au nouvel outil développé par le Parc Naturel Régional du Médoc : **le guide des plantes**

Retrouvez plus de 350 fiches de plantes sur ce site web et apprenez à reconnaître et plantez des végétaux adaptés aux paysages médocains.

Pour découvrir le site web : <https://guideplantesmedoc.fr/>



Découvrez, arpentez, partagez grâce à l'application **Mon Médoc**

Le P.N.R. Médoc lance son application mobile : Mon Médoc. Téléchargeable sur Google Play et Apple store, l'application permet aux habitants et aux visiteurs de redécouvrir les richesses naturelles et culturelles du médoc, de pratiquer des activités respectueuses de l'environnement, d'échanger et d'être informé en temps réel.

## Les suggestions hivernales de votre Office de Tourisme

Avez-vous pensé aux produits locaux pour vos repas de fêtes ? Une bonne soirée se déroule souvent autour d'un repas gourmand et surtout local. Le Médoc regorge de saveurs que les producteurs et artisans d'ici rêvent de vous faire découvrir. Retrouvez les suggestions locales de l'Office de Tourisme pour un repas de fête savoureux à souhait.

### Volailles de la Ferme de Vertessec

La célèbre ferme d'élevage située à Avensan vous propose toute une gamme de fêtes : chapons et poulardes affinés au petit lait, rôti de poularde aux morilles, rôti de chapon au foie gras, dômes de foie gras mi-cuit, pour n'en citer que quelques-uns... Retrouvez également foie gras, rillettes, terrines et tourtes... De quoi régaler toute la famille !

25 Route de Bordeaux, 33480 Avensan  
05 56 58 15 53



### Escargots de la Ferme de la Noune

Hervé, héliciculteur depuis presque 30 ans vous propose ses escargots élevés, cuisinés par ses soins et commercialisés sur place. Parmi ses produits vous trouverez : des escargots à la bordelaise, au beurre, tapas avec chorizo et/ou jambon, escargots au beurre, croquilles, pâté d'escargot, etc.

55 Noune, 33480 Brach  
06 84 18 99 72



### Le grenier Médocain

Cette charcuterie traditionnelle est fabriquée à partir de la panse de porc qui est dégraissée, lavée, salée, poivrée et cuite au court-bouillon pendant plusieurs heures. Sa confection relève d'un savoir-faire artisanal dont les charcutiers locaux ont le secret. Fort en goût, il se déguste froid et finement tranché. Il est notamment servi en entrée en accompagnement des vins rouges du Médoc.



Pour en acheter : rendez-vous dans les charcuteries près de chez vous à Avensan, Castelnau-de-Médoc, Sainte-Hélène, Le Porge ou sur les marchés.

La saison sportive bat son plein avec un nombre important d'adultes inscrits à des cours riches et variés dont les horaires ont été avancés cette année.



Côté enfants les spectacles de Noël ont eu lieu les 19 et 20 décembre sous les yeux émerveillés des parents et du père

Noël ! Le nouvel atelier parent/enfant destiné aux 2-3ans est un succès, il sollicite de nombreuses compétences comme l'écoute, le rythme, la motricité, la coordination, mais aussi le lien parent/enfant si précieux.

Les 4 bénévoles de MOULIS TONIC tiendront l'assemblée générale suivie de la galette le 10 janvier prochain.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus même en cours d'année, des tarifs au trimestre sont proposés, les essais sont possibles aux horaires des cours à la salle polyvalente de Moulis.



Si le cœur (et le corps !) vous en dit, nous vous rappelons nos activités cette année :

### Adultes et ados dès 12ans :

Lundi : 10H30-11H30 18H30-19H30 CARDIO-FITNESS

Isabelle 19H30-20H30 ZUMBA Emilie

Mardi : 18H30-19H30 FITNESS POSTURAL Nolwenn

Mercredi : 18H-19H CARDIO-FITNESS Sandra

### Ados et enfants le mercredi :

9H30-10H15 EVEIL CORPOREL 2-3ans Nolwenn

10H15-11H DANSE 4-6ans Nolwenn

11H-12H DANSE 7-10 ans Nolwenn

15H-16H HIP HOP 7-10ans Sandra

16H-17H ACROSPORT 8-14ans Sandra

17H-18H HIP HOP 11-14ans Sandra

Toutes les informations concernant les cours, les bulletins d'inscription, les tarifs et horaires, sont disponibles sur [moulistonic.fr](http://moulistonic.fr). Vous pouvez également nous contacter par mail sur [contact@moulistonic.fr](mailto:contact@moulistonic.fr)



## Les arts enchantés

Et c'est reparti ! Une nouvelle saison pleine d'entrain, de joie et de projets ! Si vous avez lu le dernier article du bulletin municipal, nous vous avons promis des nouveautés !

Nous pouvons enfin vous les annoncer si vous n'êtes pas déjà au courant !

Côté association, L'air en chanté de Moulis qui était notre chorale a pris du grade en devenant Les Arts Enchantés de Moulis : Une association artistique, culturelle et sociale !

En effet, nous nous sommes agrandis avec l'arrivée d'Ingrid Mathieu Roblès, une artiste avec une carrière professionnelle riche, une joie de vivre et une passion qu'elle avait envie de partager avec nous ! C'est donc tout naturellement que nous l'avons accueillie au sein de notre association pour vous proposer un nouveau cours : Les Ateliers Spectacles Vivants. Un cours pour les enfants de 6 à 10 ans accueille pour cette première inédite 10 enfants, qui partent à la recherche de leur « JE » théâtral en passant par l'improvisation, la chorégraphie, le chant et le théâtre. Et c'est le jeudi soir de 17h à 18h45 ! Si votre enfant souhaite y participer mais que vous n'êtes pas disponible, nous pouvons faire une navette pédestre de l'accueil périscolaire à la salle des fêtes de Moulis ! Un petit papier à signer et le tour est joué ! alors n'hésitez plus ! Et parlez-en autour de vous.



Nous avons aussi le projet d'ouvrir une session adulte pour l'année prochaine ! N'hésitez pas à vous rapprocher de nous d'ores et déjà si cet atelier vous intéresse. Nous serons toujours heureux de vous accueillir en direct, par mail ou par téléphone et vous répondre le plus précisément possible !

Côté Chorale, cette fois, changement de cap ! Claire Chombeau a décidé de se consacrer à d'autres projets et Stéphanie Caune est apparue dans nos vie ! Cheffe de chœur de plusieurs chorales en Gironde, elle se consacre à la musique et au chant depuis plusieurs années. Une énergie peu commune et contagieuse, une générosité et une écoute qui vous transporte sur des notes où vous n'auriez jamais pensé chanter une fée !



Et c'est parti pour un mélange des genres le mardi soir de 20h à 22h !

La chorale en « voix » de toutes les couleurs pour le bonheur de tous ! A l'image de chacun de ses choristes, chaque chanson est choisie par Stéphanie en fonction de ce que lui propose les membres de cette joyeuse équipe.

Vous avez pu nous voir sur scène, ou pas encore... quoi qu'il en soit cette année la Chorale est fière de compter 8 nouveaux adhérents pour un total de 24 choristes !



On a démarré fort cette année, grâce à la vie active de notre village et l'implication toujours incroyable de l'association des P'tits Bouchons, nous vous avons offert une première prestation lors de la fête d'Halloween, le 1<sup>er</sup> novembre dernier puis lors du premier marché de Noël de

Moulis le 16 Décembre.

Les éternels classiques de cette fête de fin d'année ont résonné dans la salle des fêtes pour le plaisir des petits et des grands.

### Les arts enchantés (suite)

Prochain concert prévu en Mars où nous nous joindrons à d'autres chorales pour un grand concert en faveur des Restos du cœur ! On vous fera passer la date et on compte sur vous pour venir nous soutenir et participer ainsi à un événement qui nous concerne tous !



Merci à tous d'être présents, pour vos sourires, vos applaudissements, vos remarques constructives qui nous permettent de nous améliorer ! merci à la mairie pour sa confiance et son accueil !

Et psssstttt.... Si vous n'osez pas parce que vous pensez que vous chantez mal ou que votre place n'est pas sur scène... Faites confiance à notre équipe, choriste, bureau de l'asso, vous accueilleront à bras ouverts et Stéphanie et Ingrid sauront vous faire prendre conscience qu'en chacun de nous se cache une petite graine de talent qui ne demande qu'à être plantée, pour pouvoir pousser et se développer ! Vous vous découvrirez au sein de notre association comme jamais vous ne pouviez l'imaginer !



### Le Téléthon à Moulis

C'est dans une ambiance musclée cette année qu'a eu lieu le téléthon, Moulis a repoussé ses limites puisque nous sommes fiers de donner cette année un chèque de **4 383 euros** au Téléthon, belle performance car pour notre petite commune c'est un score plus qu'honorable!! Vous avez pu y apprécier un buffet musclé concocté avec des denrées offertes par les commerces alentours, lors du repas nous avons fait un quizz pour muscler nos méninges et dansé, chanté un peu, merci aux carassons de nous être fidèles et de répondre présents. Le samedi, journée musclée avec la marche, une dizaine de courageux ont bravé la pluie, l'après-midi le tir à la corde avec quelques jeunes venus s'y essayer, et le loto le soir avec une salle comble ce fut un franc succès !



Lors du marché de Noël nous avons pu vendre une multitude d'objets créés par des petites mains Moulissoises les mercredis et une tombola pour clôturer ces deux weekends bien remplis, nous tenons à remercier la mairie et ses agents pour son aide, tous les bénévoles car sans eux cette journée n'aurait pas lieu, ainsi que tous nos partenaires qui ont fait des dons en lots en nature en numéraires, un grand MERCI car grâce à vous nous pouvons créer des projets, la maladie concerne tout le monde et les thérapies découvertes grâce au téléthon sauvent de nombreuses vies...

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour de plus belles aventures et rencontres lors de ces journées qu'elles puissent fédérer autour et pour les personnes atteintes de maladies rares.

N'hésitez pas à nous rejoindre plus on est de fous, plus on rit et plus on fera de belles et grandes choses.

Vous pouvez nous écrire à : [organisationtelethonmoulis33@gmail.com](mailto:organisationtelethonmoulis33@gmail.com) Vous serez accueillis à bras ouverts.

## Les herbes folles

### Les Herbes Folles Cultivent la Convivialité Toute l'Année

L'année écoulée a été exceptionnellement dynamique pour l'association moulissoise Les Herbes Folles et ses jardiniers partagés. Tout au long de l'année, l'association a contribué à créer une synergie unique au sein du village.

### Atelier Créatif au Soleil avec la Fabrication de l'Arche aux Citrouilles

L'année a débuté par le réveil des jardins et un atelier ensoleillé en avril, réunissant les habitants jardiniers pour la création d'une arche aux citrouilles. Cette structure tant attendue offre une nouvelle dimension au jardin, marquant une journée conviviale sous le signe de la créativité et de la joie partagée.

### Le Printemps des Associations et Vente de Plants



Le 14 mai, Moulis en Médoc a vécu une journée florissante avec le "Printemps des Associations", un événement coorganisé par l'ensemble des associations locales, dont Les Herbes Folles. Au cœur de cette première édition, les jardins ont été le théâtre d'une vente de plants, offrant une variété végétale à tous ses visiteurs.

Le Printemps des Associations a offert une mosaïque d'activités. Ce fut un grand succès, préparant le terrain pour les prochaines festivités.



### Rendez-vous aux Jardins avec Les Herbes Folles

Les 2 et 4 juin, Les Herbes Folles ont marqué le calendrier avec la tenue de leurs journées Portes Ouvertes, s'associant à l'évènement national "Rendez-vous aux Jardins". Le vendredi, les élèves de l'école élémentaire ont fait classe aux jardins ! Le dimanche, petits et grands ont partagé des moments conviviaux au cœur de cet oasis vert durant un pique-nique décontracté et un atelier captivant de fabrication de nichoirs.



### Marathon du Médoc et Marché Gourmand au Pied de l'Église

Les Herbes Folles ont apporté leur soutien à la renommée du Marathon du Médoc en participant à l'organisation du marché gourmand le dimanche 3 septembre, créant une atmosphère chaleureuse au pied de l'église Saint Saturnin.

### Tête dans les Étoiles et Halloween Ensorcelant

Le 14 octobre, Les Herbes Folles se sont associées à la startup locale SEVUN et au club d'astronomie ABERA pour une soirée inoubliable, "Le Jour de la Nuit". Cet événement, organisé dans le parc de l'ancien presbytère à côté de l'église, a été une occasion unique de sensibiliser le public à la protection de l'environnement contre la pollution lumineuse. Les Herbes Folles ont ainsi démontré leur engagement

envers la préservation de l'environnement, en offrant une occasion unique d'apprécier la magie du ciel nocturne.

Le 31 octobre s'en est suivie une soirée Halloween qui a ajouté une touche mystique à la vie de Moulis en Médoc. Les Herbes Folles, en collaboration avec cinq autres associations locales, ont organisé des ateliers créatifs, dont celui remarquable de Peggy et des enfants, qui a donné vie à un village d'Halloween exceptionnel sous le préau de l'école Pablo Picasso. La soirée a été ponctuée de distributions gratuites de soupe de citrouille, de vin chaud, et d'histoires enchantées, créant une atmosphère unique.

### Fin d'Année au Marché de Noël

L'année s'est conclue en beauté avec la participation des Herbes Folles au tout premier Marché de Noël de Moulis en Médoc, organisé par la municipalité le 16 décembre. Transformant la salle des fêtes et ses abords en une vitrine de l'artisanat local et gourmand, ce Marché de Noël a apporté une clôture magique à l'année, laissant aux habitants de Moulis en Médoc des souvenirs enchantés et une ambiance festive pour accueillir la nouvelle année.



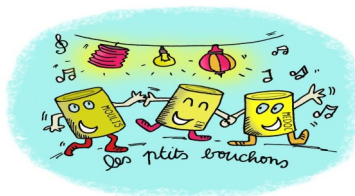
Vous avez envie d'en savoir plus ? De rejoindre l'aventure ?

Pour adhérer à l'association Les Herbes Folles et participer à ces moments conviviaux, rendez-vous sur leur site web [les-herbes-folles.wixsite.com/jardins](http://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins) ou contactez-nous par email à l'adresse suivante : [jardinslesherbesfolles@gmail.com](mailto:jardinslesherbesfolles@gmail.com).



Adhésion 10 €/an /famille





### Les p'tits bouchons

Excellent début d'année scolaire pour l'association qui a pu faire son pot d'accueil dans les écoles en offrant le goûter aux enfants,

Nous avons encore cette année été co-organisateur de l'évènement **HALLOWEEN** avec l'association les herbes folles, Moulis Tonic

bienvenue au village et les arts enchantés qui nous ont permis de rassembler près de 200 enfants Moulissois lors d'une journée effrayante d'animations. Nous avons pu offrir le goûter, les maquillages, les barba papas ainsi que les pizzas du soir pour les ados avec une soirée ambiancée par un DJ et les décorations ont été confectionnées lors d'ateliers parents/enfants les mercredis et les samedis, nous avons bien rigolé. Cette journée a été une réussite grâce à un partage commun de cinq associations Moulissoises qui ont œuvrées main dans la main. **Le vide ta chambre** a pu réunir les vendeurs et les acheteurs de jouets jeux livres et encore faire des heureux, bien sûr étaient présentes les irrésistibles, les délicieuses crêpes de Cathy la bretonne !

Puis s'est vu arriver les mois hivernaux et notre **vente de sapins** qui fait toujours l'unanimité avec une cinquantaine de sapins vendus.



Et pour les décorer cette année lors de la première édition du marché de Noël Moulissois nous avons proposé des boules de Noël personnalisées nous



avons également des cartes de vœux les commandes ont été importantes et notre nouvelle présidente Elhori a œuvré toute la journée aidé de bénévoles pour assurer les commandes.

Vous l'aurez compris, il y a eu un p'tit changement chez nous. Lors de notre assemblée générale, nous avons élu une nouvelle présidente Mme NEBRA Elhori, qui a commencé à prendre ses fonctions, aidée de la vice présidente Mme Boudesocque Cécile. Nous avons doublé tout le bureau et accueilli également Mme Bochet Emmanuelle vice secrétaire aux côtés de Mme Juste Sabine secrétaire et Mme Danchaud Bénédicte qui prend le poste de vice trésorière auprès de Mme Bruneteau Virginie trésorière en poste. A trois nous propositions pas mal d'activités sympas alors à six attention ça va être une force supplémentaire !

Nous pourrons en cette fin d'année nous permettre **d'offrir aux deux écoles** un montant de 6€ par enfant et par enseignant/atsem/AVS soit un peu plus de 1 400 € pour les deux écoles.

Nous sommes toujours disponibles pour toute question et/ou idées, vous pouvez nous joindre par mail : [lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com](mailto:lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com) réponse assurée !

Vous pouvez retrouver toutes nos actions sur **Hello asso** rubrique les p'tits bouchons et payer en cb, nos adhésions sont ouvertes toute l'année n'hésitez plus et venez vous amuser avec nous !

Plus nous sommes nombreux et plus les évènements sont faciles à organiser alors venez nous rejoindre dans cette aventure rigolote pour que petits et grands s'amuse ensemble et se retrouvent.

## **Bienvenue au village**

### **Médrackinette**

La deuxième édition de la Médrackinette, la course de trottinettes s'est déroulée le 2 juillet. Plus de trente enfants qui se sont surpassés pour nous offrir deux magnifiques courses. Des courses différentes étaient proposées avec des parcours adaptés en fonction de l'âge des coureurs. Félicitations à tous et toutes !

Entre les deux manches, nous avons organisé le pique-nique des voisins. Malheureusement, et malgré le beau temps, peu de Médracais nous ont rejoints... Une petite déception pour tous les bénévoles qui ont à cœur de proposer des actions régulières pour des retrouvailles entre voisins ! Nous espérons nous retrouver plus nombreux pour la prochaine édition !



### **Plogging d'automne**

Samedi 23 septembre a eu lieu notre premier plogging des 4 saisons ! Le principe est simple: on fait un jogging ou on marche en ramassant les déchets. Du sport en nettoyant la nature ! Pour cette première édition, nous étions 13, et nous nous sommes dirigés vers l'ouest, dans les bois entre Médrac et Listrac/Moulis. La récolte fut bonne, malheureusement. Au retour, nous avons pu déguster un petit goûter d'automne.

Vous avez loupé cette édition ? 2 autres dates vous attendent : 24 mars et 23 juin.



### **Halloween**



Mardi 31 octobre, une trentaine de petits monstres ont envahi les rues de Médrac pour récolter des bonbons. Tels des gremlins, ils se multipliaient, et nous avons finalement fait deux parcours pour plus de sécurité. Nous remercions les enfants pour leur bon comportement, les parents qui nous ont aidés à encadrer, les habitants qui avaient prévu des bonbons, ainsi que ceux qui nous font la surprise de préparer des animations plus effrayantes les unes que les autres ! On adore, ne changez

rien !

Le 1<sup>er</sup> novembre, nous avons participé aux festivités d'Halloween à Moulis en proposant un Escape Game.

### **Viennoiseries**

Dimanche 19 novembre, nous avons proposé aux Médracais notre désormais traditionnelle vente de viennoiseries au saut du lit, en partenariat avec la boulangerie de Moulis. Cette animation nous permet de discuter avec les habitants, tout en récoltant quelques petits sous qui nous permettent ensuite de proposer des animations gratuites, telles que la soupe de nouvelle année (le 6 janvier) ou d'acheter les médailles de la course de trottinettes.

### Soirée Jeux

Samedi 25 novembre, la « Soirée Jeux » a eu lieu. Une centaine de participants sont venus découvrir et partager des folles parties de jeux de société et de jeux vidéos.

L'association a proposé des menus paninis, de délicieuses crêpes et une buvette pour que les joueurs puissent se restaurer et s'hydrater pendant leurs parties.

Nous remercions l'équipe d'Aper Jacta Est qui a apporté de nombreux jeux ainsi que la Mad Cave qui nous a prêté une borne d'arcade.

A la demande générale et parce que nous n'avions pas pu accueillir tout le monde, les sorcières KRabosse et sa nièce sont revenues pour l'Escape Game qui a encore eu énormément



de succès.

Nous avons participé au marché gourmand du Marathon du Médoc, aux marchés nocturnes, et nous serons présents au marché de Noël de Moulis.

Nous vous préparons encore de belles soirées... Réservez d'ores et déjà le 30 mars pour une soirée musicale endiablée !

---

## **A.V.R.I.L.**

Lors de L'année 2023, l'association A.V.R.I.L. (Village des Lamberts) a réalisé, dans un but de cohésion sociale du village, plusieurs activités.

Cela a commencé par une participation active à Moulis Propre organisé par la Mairie.



Cela s'est poursuivi, en juillet, par une activité de groupe autour de la poterie avec l'entreprise des Grès Médocains.

A la rentrée, nous avons organisé notre repas annuel sur les zones communes : festivité garantie.

Enfin, en octobre nous avons réalisé un vide grenier en collaboration avec le centre équestre des Lamberts, chineurs, activités équestres et collation étaient au rendez-vous ainsi que le tour du village pour halloween.

Nous remercions l'ensemble des membres et habitants du hameau des Lamberts pour leur participation et espérons garder cette amicalité et convivialité pour l'année 2024 !



 <p><b>A.S AML</b></p>	<p><b>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE DISTRICT DE LA GIRONDE</b></p> <p><b>AMICALE SPORTIVE AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</b></p> <p><i>Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p>	 <p><b>A.S AML</b></p>
---	---	---

Il existe des saisons plus faciles que d'autres... La dernière qui s'est terminée en juin dernier n'avait pas déjà été facile ! Nous avons eu des ennuis avec nos terrains à cause de la sécheresse et des incendies qui nous avaient bien compliqué les plannings des entraînements et des rencontres. Hélas cette saison, nous revivons le même problème mais aujourd'hui à cause des intempéries qui obligent nos mairies à fermer les installations pour préserver les pelouses et cela se comprend.



Beaucoup de tracas pour nos dirigeants afin d'assumer les entraînements en semaine mais aussi les plateaux et/ou rencontres les week-ends de toutes nos équipes et surtout permettre à nos licenciés de pouvoir pratiquer leur sport favori pour lequel ils ont payé une cotisation. Actuellement cela n'est pas le cas ! Beaucoup d'annulation. Espérons que la nouvelle année va apporter un peu plus de bonnes nouvelles pour permettre à tous nos licenciés de jouer au ballon sur leur pelouse communale !

### **NOS EQUIPES .... NOS EQUIPES .... NOS EQUIPES**

Comme indiqué au chapitre précédent, beaucoup de plateaux mais aussi de rencontres remises ou annulés pour cause de terrains fermés. Notre équipe senior qui évolue en Division 4 du District de Gironde n'a disputé mi-décembre que huit rencontres (3 victoires, 3 perdus et 2 nuls).

L'équipe féminine senior a seulement disputé 4 matchs (3 défaites et 1 nul). Côté jeunes les U16-U17 c'est 5 rencontres de jouées (3 victoires et 2 défaites). Les U12/U13 est peut-être la seule équipe qui a le plus joué que les autres avec 6 matchs (et autant de défaites).

Notre école de foot a disputé quelques plateaux seulement à l'extérieur mais hélas encore aucun à domicile car les samedis où ils devaient avoir lieu chez nous ils ont dû être annulés à cause de nos terrains impraticables (Trop d'eau ou pelouse pas tondue). Pour les Vétérans en championnat Celtic, le dimanche matin peu ou pas de match à domicile.

Ils ont été obligés de jouer à ce jour tous leurs matchs à l'extérieur. Même constat pour l'équipe loisirs qui elle aussi n'a pas encore joué à domicile. Décidément pas facile ce début de saison 2023-2024.



### **NOS EVENEMENTS... NOS MANIFESTATIONS...**

- Tournoi pour les U6-U7 et U8-U9.
- Challenge R. Sabourdy pour les U10/U11 et challenge J-P Dodier pour les U12-U13.
- Tournoi féminin
- Challenge A. Esteves
- Tournoi de l'Amitié.
- Un vide grenier et Un loto
- Assemblée générale.



Nous participerons comme toutes les autres associations aux marchés nocturnes de Moulis sans oublier la fête champêtre de St-Raphaël (le week-end après le 14 juillet) à Avensan chaque saison nous sommes présents durant deux jours où nous assurons le service restauration.



**RAPPEL** : Pour nous suivre (infos, programme, résultats mais aussi tout connaître sur notre club, ses licenciés) connectez-vous sur notre site

Internet. <http://as-aml.footeo.com>

Suivez-nous également sur nos pages FACEBOOK : **As AML CLUB** ou/et **Animation AS AML**

Pour nous contacter adresser-vous au secrétariat du club qui vous accueillera tous les jours et s'efforcera de vous renseigner mais aussi de vous guider :

05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19.

+ Pour nous écrire adressez vos courriers à l'adresse suivante :

AS-AML Impasse Mau Ainé 33480 Moulis en médoc ou par E-mail : [foot.asaml@orange.fr](mailto:foot.asaml@orange.fr)

Comme chaque année, la Présidente de l'AS-AML et le comité directeur présentent tous leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024 accompagnés de beaucoup de bonheur, santé, prospérité et paix à tous ses licenciés, à leurs familles, supporters, sponsors, partenaires mais aussi à tous les lecteurs du journal municipal de Moulis.



## Comité Culture et Loisirs Moulissois (CCLM)

Fidèle à la tradition, le C. C. L. M. a une nouvelle fois organisé, samedi 18 novembre, la fête du vin nouveau.



Les habitués toujours fidèles au rendez-vous étaient bien là et d'autres se sont invités à la soirée pour se divertir un peu.

Ambiance chaleureuse, soirée dans la bonne humeur bien orchestrée par des musiciens d'un dynamisme inconditionnel que nous recevons pour la 4<sup>ème</sup> fois.

Un buffet pétillant, des décorations minutieuses et attrayantes concoctées par l'équipe du comité ont parfait à la réussite de la fête.

Les nectars moulissois offerts par nos amis viticulteurs, que nous remercions, ont su régaler les papilles des convives.

Il semblerait que tous les hôtes aient trouvé tout ce qu'ils étaient venus chercher pour passer une bonne soirée.

Alors, nous leur disons à tous à l'année prochaine.  
Nous leur souhaitons une très bonne année 2024, avec plein de joies, de bonheur et de santé.



Les Membres du Comité

## Société de chasse

La saison en cours, à l'heure où nous écrivons, est plutôt mitigée du côté de la migration avec une quinzaine de jour de retard. En effet, les conditions climatiques ont plutôt favorisé un passage de grives et de palombes plus à l'est de notre cher Médoc. La pluie, selon le dicton, n'est pas favorable aux oiseaux à queue longue... Espérons ensemble un petit rafraîchissement et des vents porteurs, annonciateurs de migration.

Les travaux dans le marais de Moulis, grâce à l'aide de la société de chasse qui a gracieusement mis à disposition quelques unes de ses parcelles pour faciliter l'accès et le stockage de divers matériaux, ont bien débuté, mais suite aux fortes précipitations et au marais complètement inondé ont dû être stoppés début novembre repoussant la reprise et espérons-le sa clôture au printemps prochain .



A ce sujet, nous félicitons particulièrement les chasseurs habitués du secteur qui ont, à la lettre, respecté l'arrêté municipal réglementant la chasse dans ce secteur. On ne peut pas en dire autant d'autres usagers de la nature d'ici et d'ailleurs.



La société de chasse de Moulis, au nom de tous ses adhérents,  
vous souhaite une merveilleuse année 2024.

Notre traditionnelle fête locale aura lieu, comme tous les ans, le week-end après Pâques. Nous vous attendrons nombreux les 06, 07 et 08 avril prochains avec une nouveauté!!!

## Olympiades des quartiers - 7 avril 2024

Représentez votre quartier, défiez vos amis lors de jeux amusants et originaux et faites gagner votre équipe.



L'association Bienvenue au Village organise les 1ères Olympiades des différents quartiers de Moulis lors de notre fête locale.

**Rejoignez-nous pour organiser ou participer avec votre quartier!**

contact : 06 81 92 54 14

bienvenueauvillagemedrac@gmail.com

Nous faisons appel à bénévoles pour nous aider à mener au mieux ces festivités.

L'ensemble des membres du comité vous souhaite une excellente année 2024.

La présidente,

Sandrine DUMAS

---

## Ainsi va la vie

### 2ème semestre 2023

#### naissances : 9

- 28-07 : HAVIS Eliana, Iris, Elodie ; Le Maliney
- 31-07 : LOUBANEY DESCLAUX Timéo ; Grand-Poujeaux
- 06-09 : FAUCOUNAU Mathis, Daniel, Gilbert ; Petit Poujeaux
- 08-09 : VIANDON Lorys ; Petit Poujeaux
- 03-12 : JEANNEAU Pablo, Enzo, Sacha ; Guitignan
- 12-12 : COLAERT Enolah ; Bouqueyran



Liste incomplète. Accord d'insertion non reçu en mairie

#### mariages : 3

- 21-07 : Sylvain, Loïc, PROUST et Maeva, Elodie MARQUIS
- 19-08 : Lucas, Bernard, Michel JULLIEN et Jenny BEDNARZ
- 02-09 : Xavier, Jean LESCOUTRA et Sylvie, Christiane ABADIA



#### décès : 4

- 15-08 : BASSET Michèle
- 25-11 : RICARD Jean, Dany
- 01-12 : MARTIN Jacqueline épouse CHABOT
- 18-12 : LAGARDE Valérie, Françoise épouse CHEVALLIER



Vous pouvez consulter les archives communales sur le site : « [archives.gironde.fr](http://archives.gironde.fr) »

Monsieur le Maire, entouré de son équipe municipale et le Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité leurs meilleurs vœux samedi 06 janvier aux administrés.

Les nouveaux arrivants ont pu rencontrer en amont les associations moulissoises.

Nous avons ensuite partagé la traditionnelle galette des rois de notre boulanger.



**Christian LAGARDE,  
Maire et Président de la Communauté de Communes Médullienne**

**Le Conseil Municipal**

**Le Conseil Municipal des Jeunes  
de Moulis en Médoc**

**Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024**